



Communiqué de presse du 27 juin 2016

Aidez-nous à sauver la médecine scolaire !

Le SNMSU-UNSA Éducation vous interpelle de nouveau au sujet de la médecine scolaire.

Le Premier ministre, la Ministre de l'Éducation nationale et le gouvernement socialiste de François Hollande restent silencieux sur le devenir des médecins de l'Éducation nationale.

Le rapport d'évaluation de la politique de santé à l'école réalisé dans le cadre de la modernisation de l'action publique n'a pas été publié en février 2016, comme cela était prévu, et ses préconisations semblent enterrées.

Prendre conscience que la médecine scolaire est une plus value pour les élèves et un levier indispensable pour une politique de santé de l'enfant et l'adolescent à l'école, s'interroger pour améliorer l'efficacité de l'action des professionnels de santé à l'école, repenser les objectifs et la gouvernance de la politique de santé à l'école est une démarche inenvisageable pour le ministère de l'Éducation nationale !!! La santé des élèves est sacrifiée sur l'autel des « statuts quo corporatistes » et notre ministère nie la nécessité d'un pôle ministériel d'expertise médicale.

Faire le choix de ne pas aligner le statut des médecins de l'Éducation nationale sur celui des autres corps de médecins de la Fonction publique et sur celui des fonctionnaires de catégorie A est une décision qui aboutira à la disparition de la médecine scolaire. En effet, le nombre de médecins de l'Éducation nationale continue de diminuer dangereusement. Cela engendre bien évidemment des actions non réalisées, comme les bilans de santé obligatoires, mais aussi de grandes inégalités territoriales. La disparition de la médecine scolaire représente aussi une perte de savoir-faire, car les médecins de l'Éducation nationale ont une expertise sur la santé à l'école qui n'est pas enseignée dans les facultés de médecine et peu pratiquée en médecine libérale.

Dès la rentrée 2016, adieu PAI, PAP, aménagements d'examen, avis médical pour les travaux règlementés, examen médical à la demande et, bien sûr, bilan de santé de 6 ans!

Le SNMSU-UNSA Éducation exige donc la publication immédiate du rapport d'évaluation de la médecine scolaire et la mise en place de ses préconisations, en particulier celles concernant les revalorisations indemnitaire et statutaire des médecins de l'Éducation nationale.

À l'école, des clignotants sont déjà au rouge :

- Une petite minorité de jeunes bénéficie tout au long de sa scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité, comme le souligne le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dans une enquête en 2015.
- 39% des élèves quittent l'école primaire avec des difficultés en lecture selon l'étude Cèdre (Depp). La situation se détériore pour les jeunes en grande difficulté de lecture en France, alors que leur nombre diminue dans les autres pays.

**Parent d'élèves, élèves, partenaires : exigez le maintien des médecins à l'Éducation nationale !
Mais agissez vite : les médecins de l'Éducation nationale sont des professionnels hautement qualifiés en voie d'extinction rapide !**